

BAREMES DES HONORAIRES TRANSACTION



#1 MANDATS EXCLUSIFS

0 à 50 000 €	Forfait 5 000€ TTC
50 001 € à 100 000 €	9,00% TTC
100 001 € à 200 000 €	6,00% TTC
200 001 € à 400 000 €	5,00% TTC
400 001 € à 600 000 €	4,00% TTC
600 001 € à 800 000 €	3,00% TTC
Plus de 800 001 €	2,00% TTC
Stationnements	3 000€ TTC Forfait
Résidences Services	12% TTC

#1 MANDATS SIMPLES

0 à 50 000 €	Forfait 5 000€ TTC
50 001 € à 100 000 €	9,50% TTC
100 001 € à 200 000 €	6,50% TTC
200 001 € à 400 000 €	5,50% TTC
400 001 € à 600 000 €	4,50% TTC
600 001 € à 800 000 €	3,50% TTC
Plus de 800 001 €	2,50% TTC
Stationnements	3 000€ TTC Forfait
Résidences Services	12% TTC

Agences concernées par le barème #1

Toutes les agences Lamy Paris
Lamy Boulogne
Lamy Bourg La Reine
Lamy Paris Bureaux Commerces

Valeur à partir du 01/01/2024. Honoraires de négociation, à la charge du Vendeur portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA à 20% comprise).

Honoraires calculés sur le prix de vente.

Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE POUR UN MANDAT TRANQUILLITE/FIDELITE : pour un prix de vente de 140.000 €,

le montant des honoraires se décompose comme suit :

0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC

50.001 à 100.000 € : 9 % soit : 4.500 € TTC

100.001 à 140.000 € : 6 % soit : 2.400 € TTC

MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 11.900 € TTC

BAREMES DES HONORAIRES TRANSACTION



#2 MANDATS EXCLUSIFS

0 à 50 000 €	Forfait 5 000€ TTC
50 001 € à 100 000 €	9,00% TTC
100 001 € à 150 000 €	6,50% TTC
150 001 € à 200 000 €	5,00% TTC
200 001 € à 400 000 €	3,50% TTC
Plus de 400 001 €	3,00% TTC
Stationnements	3 000€ TTC forfait
Résidences Services	12% TTC

#2 MANDATS SIMPLES

0 à 50 000 €	Forfait 5 000€ TTC
50 001 € à 100 000 €	9,50% TTC
100 001 € à 150 000 €	7,00% TTC
150 001 € à 200 000 €	5,50% TTC
200 001 € à 400 000 €	4,00% TTC
Plus de 400 001 €	3,50% TTC
Stationnements	3 000€ TTC forfait
Résidences Services	12% TTC

Agences concernées par le barème #2

Lamy Agen	Lamy Royan	Lamy Marseille Mauriac
Lamy Angoulême	Lamy Saint Palais	Lamy Montpellier
Lamy Arcachon	Lamy Talence	Lamy Nice
Lamy Bayonne	Lamy Aix La Parade	Lamy Nîmes
Lamy Bordeaux Caudéran	Lamy Aix Mirabeau	Lamy Orange
Lamy Bordeaux Tourny	Lamy Alès	Lamy Saint Raphael
Lamy Bordeaux Victoire	Lamy Cagne sur Mer	Lamy Salon de Provence Victor Hugo
Lamy Dax	Lamy Cannes	Lamy Sète
Lamy Ile de Ré	Lamy Colomiers	Lamy Sisteron
Lamy La Rochelle Vieux Port	Lamy Digne Les Bains	Lamy Toulouse Carnot
Lamy Libourne	Lamy Gassin	Lamy Toulouse Saint Michel
Lamy Mérignac	Lamy Grande Motte	Lamy Limoges
Lamy Pau	Lamy La Fare les Oliviers	
	Lamy La Foux d'Allos	
	Lamy Marseille Chave	

Valeur à partir du 01/01/2024. Honoraires de négociation, à la charge du Vendeur portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA à 20% comprise).

Honoraires calculés sur le prix de vente.

Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE POUR UN MANDAT TRANQUILLITE/FIDELITE : pour un prix de vente de 140.000 €,

le montant des honoraires se décompose comme suit :

0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC

50.001 à 100.000 € : 9 % soit : 4.500 € TTC

100.001 à 140.000 € : 6,5 % soit : 2.600 € TTC

MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 12.100 € TTC

BAREMES DES HONORAIRES TRANSACTION



#3 MANDATS EXCLUSIFS

0 à 50 000 €	Forfait 5 000€ TTC
50 001 € à 100 000 €	6,50% TTC
100 001 € à 150 000 €	4,50% TTC
150 001 € à 200 000 €	4,00% TTC
200 001 € à 400 000 €	3,50% TTC
Plus de 400 001 €	3,00% TTC
Stationnements	2 500€ TTC forfait
Résidences Services	12% TTC

#3 MANDATS SIMPLES

0 à 50 000 €	Forfait 5 000€ TTC
50 001 € à 100 000 €	7,00% TTC
100 001 € à 150 000 €	5,00% TTC
150 001 € à 200 000 €	4,50% TTC
200 001 € à 400 000 €	4,00% TTC
Plus de 400 001 €	3,50% TTC
Stationnements	2 500€ TTC forfait
Résidences Services	12% TTC

Agences concernées par le barème #3

Lamy Bois-Colombes	Lamy Chamonix	Lamy Nantes	Lamy Mulhouse
Lamy Créteil	Lamy Clermont-Ferrand	Lamy Orléans	Lamy Nancy
Lamy Cergy Le Haut	Lamy Courchevel La Tania	Lamy Rennes	Lamy Reims
Lamy Franconville	Lamy Grenoble	Lamy Sables d'Olonne	Lamy Sélestat
Lamy Livry Gargan	Lamy Issoire	Lamy Tours	Lamy Saint Clément
Lamy Evry	Lamy Les Deux Alpes	Lamy Vannes	Lamy Strasbourg
Lamy Massy	Lamy Lyon Partdieu	Lamy Auxerre	Lamy Valenciennes
Lamy Nogent sur Marne	Lamy Lyon Pt du Jour	Lamy Belfort	Lamy Vieux Lille Centre
Lamy Poissy Centre	Lamy Lyon Vitton	Lamy Besançon	Lamy Villers Sur Mer
Lamy Rosny Sous-Bois	Lamy Meylan	Lamy Chantilly	Lamy Vesoul
Lamy Saint Michel Sur Orge	Lamy Moutiers	Lamy Chalon sur Saône	Lamy Bernay
Lamy St Quentin en Yvelines	Lamy Thonon	Lamy Colmar	Lamy Cabourg
Lamy Val d'Europe	Lamy Villard De Lans	Lamy Compiègne	Lamy Rouen
Lamy Le Chesnay	Lamy Villefranche	Lamy Dijon	Lamy Yvetot
Lamy Aix Les Bains	Lamy Angers Haras	Lamy Haguenau	
Lamy Annecy	Lamy La Roche sur Yon	Lamy Metz	
Lamy Chambéry	Lamy Montargis	Lamy Montbéliard	

Valeur à partir du 01/01/2024. Honoraires de négociation, à la charge du Vendeur portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA à 20% comprise).

Honoraires calculés sur le prix de vente.

Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE POUR UN MANDAT TRANQUILLITE/FIDELITE : pour un prix de vente de 140.000 €,

le montant des honoraires se décompose comme suit :

0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC

50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC

100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC

MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC